

LA GLORIETTE

Saint
Antoine
sur
Richelieu

ÉDITION EXPRESS

Membre de  Association
des plus beaux
villages du Québec

Jumelé à  Dompiere sur Mer



Crédit photo : André Lirette

Chers citoyens et citoyennes,



En raison de la situation COVID-19 et pour un temps indéterminé, les séances ordinaires du conseil municipal se feront à huis clos et en vidéoconférence pour les élus.

Le conseil municipal maintient le souci d'être transparent et prévoit des moyens pour palier à l'isolement qui prévaut actuellement et que nous priorisons pour tous et chacun. C'est ainsi que la population est invitée à poser toutes questions en lien avec la séance ordinaire du conseil municipal du 7 avril prochain, dont l'ordre du jour vous est soumis dans ce feuillet. **Les questions peuvent être transmises par téléphone au (450) 787-3497 ou par courriel au : municipalite@sasr.ca jusqu'au 7 avril à midi.**

Les réponses vous parviendront via les moyens dont nous disposons, mais principalement sur notre site web où vous pourrez aussi consulter le procès-verbal « non approuvé » dans les 48 heures suivant la tenue de la séance du conseil. Une Gloriette express complétera la diffusion de cette information afin de tenir compte des citoyens qui ne sont pas branchés sur internet.

Nous réitérons l'importance de suivre à la lettre toutes les consignes de la Santé publique si importantes, on veut garder notre population en santé! Gardons-nous hors d'atteinte, c'est une question de survie.

Chantal Denis
maireesse

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 7 avril 2020, le conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu procédera au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2019

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 16 mars 2020.

Véronique Piché
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut, relatif au **dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2019**, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 16 mars 2020 entre 13h00 et 14h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 16 mars 2020.

Véronique Piché
Directrice générale

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
***** HUIS-CLOS ET EN VIDEOCONFÉRENCE *****
Mardi 7 avril 2020 à 19h30

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALES
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
5. MAIRIE - SUIVI SUR DIFFÉRENTS DOSSIERS

6. ADMINISTRATION ET FINANCES
 - 6.1 Comptes à payer
 - 6.2 États-financier et rapport du vérificateur – année 2019 - dépôt
 - 6.3 Contenant sécurisé - location
 - 6.4 Site internet de la municipalité – refonte complète
 - 6.5 Règlement 2019-010 - règlement établissant les taux de taxes et les tarifs de compensations pour l'année 2020 ainsi que les conditions de perception de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu - modification des intérêts et des pénalités – covid-19
 - 6.6 Règlement 2020-020 - règlement modifiant le règlement établissant les taux de taxes et les tarifs de compensations pour l'année 2020 ainsi que les conditions de perception de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu – avis de motion et dépôt de projet
 - 6.7 Inclusion et ouverture à la diversité
 - 6.8 Mutuelle – année 2020 – contrat - renouvellement
 - 6.9 Règlement 2020-013 - règlement relatif avec la publication des avis publics de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu - avis de motion et dépôt du projet
 - 6.10 Règlement 2020-014 - règlement relatif à la création d'un comité de sélection - avis de motion et dépôt du projet
 - 6.11 Règlement 2020-015 - règlement relatif au remboursement des frais de déplacement, de repas et de séjour des élus et employés municipaux de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu - avis de motion et dépôt du projet
 - 6.12 Règlement 2020-018 - règlement sur la location d'infrastructures et d'équipements municipaux – avis de motion et dépôt du projet

7. TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 Travaux publics - suivi sur différents dossiers
 - 7.2 Transport collectif – suivi sur différents dossiers
 - 7.3 Plates-formes élévatoires intérieures – contrat de service – 2020-2021-2022
 - 7.4 Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable – année 2018 - dépôt
 - 7.5 Régie de l'aqueduc intermunicipale du bas-richelieu – règlement 2020-01
 - 7.6 Programme d'aide à la voirie locale volet – projets particuliers d'amélioration
 - 7.7 Détecteur de chaleur et fumées – achat / installation / modification / programmation – immeuble situé au 27 chemin de la pomme d'or
 - 7.8 Règlement 2020-012 - règlement relatif au recouvrement et à la répartition des coûts des travaux d'entretien de cours d'eau municipaux – cours d'eau Larue, branche 1 et 2 - adoption
 - 7.9 Balayage mécaniser des chemins municipaux – années 2020/2021/2022 – contrat
 - 7.10 Coupe d'herbe en bordure de chemin municipaux – période estivale 2020 – contrat

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 8.1 Sécurité incendie - suivi sur différents dossiers
 - 8.2 Demande d'accès aux informations relatives aux appels d'urgence de la centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA)
 - 8.3 Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle des services de sécurité incendie en cas de pandémie – adhésion

9. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE
 - 9.1 Environnement - suivi sur différents dossiers
 - 9.2 Agriculture - suivi sur différents dossiers
 - 9.3 Achats d'arbres

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 10.1 Aménagement, urbanisme et développement - suivi sur différents dossiers
 - 10.2 Rue des prairies – asphaltage - entente
 - 10.3 Rue des prairies – cession des lots 6 367 224 et 6 367 223

11. LOISIRS ET CULTURE
 - 11.1 Loisirs, culture et vie communautaire - suivi de différents dossiers
 - 11.2 Bibliothèque municipale - suivi de différents dossiers
 - 11.3 Aménagement des parcs - suivi de différents dossiers
 - 11.4 Office d'habitation (OH), aînés et Dompière sur Mer - suivi de différents dossiers
 - 11.5 Charte du bénévolat et des organismes bénévoles - adoption
 - 11.6 Coordonnatrice aux loisirs et à la vie communautaire – modification du poste
 - 11.7 Règlement 2020-019 - règlement relatif au comité consultatif à la vie culturelle et communautaire – avis de motion et dépôt du projet – avis de motion et dépôt du projet
 - 11.8 Politique de reconnaissance et soutien aux organismes et initiatives citoyennes – adoption

12. SUJETS DIVERS
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE